

## Réflexions sur la fonction de président d'association

Fiche élaborée à partir d'un travail préalable mené par l'UNASP et Bernard Legris  
(Fiche 1 sur 2)

### Quelques rappels préalables

Une association est constituée de membres et éventuellement de sympathisants.

Le pouvoir d'une association appartient à l'assemblée générale des membres.

L'assemblée générale élit un conseil d'administration qui administre l'association, définit les grandes orientations et les présente en assemblée générale pour les faire voter.

Le conseil d'administration élit, en son sein, un bureau qui va mettre en œuvre dans le détail les décisions prises. La loi de 1901 et les statuts de l'association définissent la liste des membres du bureau. Le bureau est présidé par un président.

### Le Président

La vie associative, c'est la diversité. La fonction de président aussi. Présider le conseil d'administration d'une association qui n'a pas de salariés ou d'une association qui emploie plusieurs centaines de personnes n'implique pas les mêmes responsabilités, ni le même travail. Il est essentiel de connaître les fondements et la légitimité de sa fonction quels que soient la taille et l'objet de l'association.

Tous les présidents ont en commun le devoir de respecter la loi du 1er juillet 1901 relative aux associations. Pour cerner le rôle du président, inutile de se reporter à la loi : le rôle n'y est même pas mentionné, il vaut mieux relire les statuts. En fait, chaque association choisit librement son fonctionnement. Les fondateurs de l'association peuvent créer librement celle-ci sans avoir à demander d'autorisation. Mais elle doit être déposée en Préfecture. Ils peuvent choisir l'objet de l'association et disposent d'une grande marge de liberté pour rédiger les statuts et éventuellement le règlement intérieur.

Au départ, une Association d'accompagnement de Soins Palliatifs naît de la passion et de l'esprit militant de quelques personnes pour mener un projet à bien : **le développement de l'accompagnement et des soins palliatifs dans sa région.**

Une personne va prendre la Présidence, c'est quelqu'un qui va **travailler en équipe**, avec les autres membres du Conseil d'Administration, en harmonisant tous les talents, en partageant son enthousiasme et ses connaissances, tout en s'assurant que chacun remplit bien sa mission.

En conséquence, le rôle du Président d'une association consiste à :

- Définir et mettre en œuvre les objectifs de l'association
- Animer l'Association, coordonner les activités, déléguer et contrôler
- Motiver les bénévoles (et les salariés s'il y a lieu)
- Assurer les relations publiques, internes et externes (notamment avec les administrations publiques, les médias, etc...)
- Représenter de plein droit l'Association devant la justice, si nécessaire, et pour tous les actes engageant l'Association à l'égard des tiers.
- Diriger l'administration de l'Association : signature de contrats, embauche de personnel s'il y a lieu etc... Faire le rapport moral annuel à l'Assemblée Générale et informer les adhérents
- Trouver les financements nécessaires à la bonne marche de l'Association

Être président d'une association, c'est accepter de prendre des responsabilités et de travailler bénévolement, pour mettre en place les objectifs de l'Association. Et si certains éprouvent parfois des difficultés à passer le relais faute de candidats, c'est que cette tâche n'est pas facile. En plus, il doit connaître la réglementation de plus en plus abondante qui peut concerner son association.

Bref : être un juriste, un manager et une sorte d'entrepreneur, tout cela sans beaucoup de formation, ni de moyens.

Le Président doit donc travailler en étroite collaboration avec le Conseil d'Administration et le Bureau. Un minimum de 2 Conseils d'Administration par an est nécessaire et lorsqu'il faut prendre une décision importante, il est indispensable que le Bureau soit informé. Le Président ne conduit pas seul l'association ! Il faut une vraie dynamique démocratique. L'équipe doit être associée aux décisions prises en étant consciente de son rôle, de ses responsabilités.

Dans nos associations d'accompagnants bénévoles, nous savons combien il est difficile de recruter un simple bénévole, encore plus de recruter un coordinateur d'équipe...quant au président, la tâche apparaît souvent insurmontable.

**L'association n'est pas la propriété personnelle de quelqu'un.**

Une association est créée avec un but, des objectifs et des valeurs. Le Président se consacre donc à réaliser ce but, à défendre ces valeurs et à agir conformément à celles-ci. Il en est le garant. C'est une question d'éthique.

Il passe beaucoup de temps et d'énergie au profit de l'association, mais il doit aussi faire en sorte de s'effacer derrière ce but, ces valeurs et ne pas dériver en considérant l'association comme sa propriété personnelle, sa PME, à la limite pour assumer son besoin de pouvoir.

**Le Président travaille en équipe.**

L'erreur serait de travailler seul ou avec un petit groupe acquis à sa vision. S'appuyer sur une équipe, être attentif à l'ensemble des idées qui se manifestent parmi les membres de l'association doit être son credo. L'équipe autour de lui reflète la « biodiversité » de l'association. Mais il tranche en dernier ressort.

**Il évite le surinvestissement des membres de l'équipe.**

L'idéal est de distribuer les tâches parmi les membres de l'équipe, afin que chacun, y compris lui, ne soit pas confronté à un surcroît de travail risquant d'aboutir à un « burn out » et à une certaine lassitude face à l'ampleur des problèmes.

Par contre, il est au courant de ce qui se passe dans tous les domaines. A l'extrême, on pourrait reprendre la phrase entendue d'un président : « Je ne fais rien, mais je ne dors pas ». C'est lui le responsable final, le choix des délégations est donc crucial.

**Il prépare sa succession.**

Responsable du présent et de l'avenir de l'association, il veille à l'environnement et à l'adaptation de l'association aux changements. Il prépare sa succession en repérant et en donnant des responsabilités à des successeurs potentiels.

Il évite ainsi l'adage répandu dans certaines sphères : « Mon prédécesseur est un incapable, mon successeur un intrigant ».

**Il veille à l'esprit de l'équipe des bénévoles.**

On n'anime pas des bénévoles comme on gère des salariés. Le bénévole est rare. Son recrutement et sa formation coûtent chers. Il peut partir du jour au lendemain après un désaccord mal géré.

Les bénévoles ne doivent pas être recrutés dans un seul vivier (social, intellectuel, générationnel,...). Il est important de veiller à la convivialité, non seulement des équipes sur le terrain, mais aussi dans l'ensemble de l'association.

L'association est un microcosme où le bouche-à-oreille se répand très facilement. Etre à l'écoute de l'ambiance et traiter rapidement les dérives d'une manière ouverte, est important.

Toute décision doit être prise, après réflexion avec le plus grand nombre, et expliquée. Les bénévoles sont des adultes qui ont souvent un passé de responsabilités et qui ne comprendraient pas certaines attitudes.

**Il veille à l'esprit d'équipe des salariés.**

Les salariés, s'il y en a, doivent être traités avec égard. Sous prétexte qu'ils sont payés, ils ne sont pas taillables et corvéables à merci. Leur demander un travail excédant fortement leurs horaires est à proscrire.

Les relations entre bénévoles et salariés peuvent quelquefois entraîner de difficultés. Il est nécessaire d'être attentif à ce point.

Eviter, dans la mesure du possible, d'avoir des bénévoles qui deviennent salariés. Cela peut aboutir à des conflits d'intérêt.

**La gestion de l'association doit être transparente.**

D'une manière générale, la gestion de l'association doit être transparente. Toute manipulation, pour cacher quoi que ce soit, est rapidement perçue et tourne, à plus ou moins long terme, à la catastrophe.

**L'association n'est pas un organisme isolé, mais elle fait partie d'un tissu de relations.**

Il est nécessaire de répondre rapidement et le plus honnêtement possible aux différentes demandes des organisations qui nous représentent et nous aident. Tout problème risque de jeter un discrédit sur l'ensemble de notre mouvement.

Ne pas hésiter à donner un coup de main à d'autres associations et à partager son expérience.

**Etre Président est une fantastique expérience.**

Etre Président n'est peut être pas facile, mais c'est une merveilleuse opportunité de Service, au service des autres.